



Date : août 2023

Chargé de mission Urbanisme et aménagement du territoire (F/H)

Identification du poste :

Lieu de travail : Munster

Catégorie, filière et grade: Catégorie A, filière technique, grade Ingénieur

Qualité statutaire : contractuel sur emploi permanent (CDD 1 à 2 ans, renouvelable)

Temps de travail : temps complet

Contexte :

Créé en 1989, le Parc naturel régional des Ballons des Vosges regroupe 201 communes réparties sur 4 départements : les Vosges, le Haut-Rhin, le Territoire de Belfort et la Haute-Saône. Le territoire du Parc est composé de paysages exceptionnels dont les crêtes et les forêts des Hautes-Vosges en sont les plus caractéristiques. Il compte plus de 250 000 habitants et est à ce titre le plus peuplé des parcs naturels régionaux. Acteur clé de la préservation des patrimoines, le Parc contribue également au dynamisme économique du territoire.

La Maison du Parc est implantée à Munster, petite ville située à 20 mn de Colmar par le train.

Cadre général du poste :

Dans le cadre de vos missions vous aurez à accompagner le Parc et ses collectivités (communes et EPCI notamment) dans leur réflexion en matière d'aménagement du territoire et faciliter la compatibilité de leurs projets avec les orientations de la Charte du Parc.

L'objectif global est de promouvoir une approche du projet urbain qui valorise le bâti et les patrimoines existants et qui économise l'espace.

Il s'agira de favoriser un regard croisé entre urbanisme, paysage, patrimoine culturel et naturel. Vous pourrez pour cela vous appuyer sur la forte dynamique de réseau du Parc tant au niveau régional que national ainsi que sur une équipe technique pluridisciplinaire dynamique et investie.

Une attention particulière devra être apportée à l'anticipation et l'adaptation aux changements climatiques, ainsi que la sensibilisation à l'urbanisme durable.

Activités :

Pour l'ensemble des missions :

- Lien avec l'élu référent et animation de la Commission Urbanisme Statutaire
- Contribuer à l'innovation dans les pratiques
- Contribuer aux travaux et projets développés en Inter-Parcs (pour exemple, Résidences d'architecture et de paysage) ;
- Contribuer au développement des outils de communication, d'information et de sensibilisation ;
- Capitaliser et valoriser les démarches et projets exemplaires ;
- Participer et/ou animer des actions de sensibilisation à l'urbanisme durable (voyages d'études, colloques, séminaires...)
- Représenter le Parc auprès des partenaires et des instances dont le Parc est membre (CAUE, CDNPS,

- Commission de conciliation en urbanisme...);
- Assurer une veille technique et réglementaire.
 - En lien avec les responsables financiers et la direction : élaborer les dossiers financiers et techniques, suivre l'avancée des actions, rédiger les bilans pour les demandes de financement.
 - En lien avec la responsable de la communication : définir les outils et modalités de communication sur ses projets

En matière d'aménagement : favoriser une approche qualitative

- Animer le rôle de Personne Publique Associée du Parc lors de l'élaboration / révision des documents d'urbanisme (PLU(i), SCoT, Cartes communales...) ou de cadrage (SRADDET, PCAET...) et rédiger les avis du Parc.
- Alimenter et transmettre le Porter à Connaissance « Parc » utile aux collectivités en phase préparatoire d'une procédure d'urbanisme réglementaire ;
- Sur les projets et secteurs à enjeux, contribuer aux différentes étapes des procédures engagées par les collectivités : réunions de lancement, visites de terrains, réunions intermédiaires, réunions PPA...
- Conseiller les collectivités sur des outils de projet des documents d'urbanisme (OAP notamment) ;
- Accompagner la trajectoire ZAN (désartificialisation, renouvellement urbain, compensation...);
- Contribuer aux différents réseaux et groupes de travail locaux de la planification (Clubs PLUi, Réseaux Ruraux Bourgogne-Franche-Comté et Grand-Est, groupes de travail SRADDET, journées professionnelles DDT...).

En matière d'urbanisme : faciliter le passage de la planification à l'opérationnel

- Accompagner la mise en œuvre opérationnelle de projets publics ou privés à dimension expérimentale et innovante particulièrement sur les conséquences de l'adaptation au changement climatique dans les choix d'aménagement (gestion de l'eau en espace public, intégration des EnR, mobilités...).
- Contribuer à la réflexion sur les projets d'aménagement soutenus ou portés par le Parc au travers de ses autres missions (tourisme, gestion des fréquentations, accueil des publics, patrimoine...) et analyser leur compatibilité avec les orientations de la Charte en matière d'urbanisme ;
- Contribuer aux différents réseaux et groupes de travail locaux de l'urbanisme (Comités ÉcoQuartiers, groupes de travail en départements et régions, Petites Villes de demain...).

Profil recherché :

Urbaniste niveau bac + 5 disposant de connaissances en Droit de l'Urbanisme et Droit de l'Environnement.

Connaissances techniques :

Expérience souhaitée en matière d'aménagement et de projet urbain (conception, montage, suivi, réception).

Aptitudes aux recherches bibliographiques et juridiques.

Connaissances en marchés publics et compréhension des procédures administratives et opérationnelles.

Maîtrise des suites logicielles en bureautique, des outils SIG et CAO/DAO.

Aptitudes :

Aisance à la prise de parole en public, animation de groupes projets, capacités rédactionnelles.

Supérieur hiérarchique direct : Responsable du Pôle Urbanisme

Spécificités du poste :

Moyens mis à disposition : véhicules de service, ordinateur portable ou fixe selon préférence, téléphone portable.

Contraintes particulières du poste :

- Poste nécessitant de nombreux déplacements y compris au-delà du territoire Parc et demandant de la flexibilité sur les horaires de travail.
- Réunions possibles en soirée.

Conditions d'emploi :

Temps de travail : 39h avec RTT

Rémunération selon la grille de la Fonction Publique Territoriale + régime indemnitaire.

Avantages sociaux : chèques-déjeuner, participation de l'employeur à la complémentaire santé et à un contrat de prévoyance, ainsi qu'aux abonnements de transport en commun.
Télétravail possible.

Personnes à contacter et modalités de dépôt des candidatures :

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser par mail à Monsieur le Président du Parc naturel régional des Ballons des Vosges **le 1^{er} octobre 2023 au plus tard**, à l'adresse suivante : candidature@parc-ballons-vosges.fr

Merci de préciser dans votre candidature votre statut (fonctionnaire ou non) et, le cas échéant, votre grade.
Prise de poste possible dès le 01/11/2023, selon disponibilités.

Renseignements : Elise Aucouturier, Responsable ressources humaines – tel : 03.89.77.90.22